

**Délai de traitement
mars 2026
2,7 mois**

L'activité de la CDAPH du Gers en avril 2026

Nombre total de décisions (accords et refus)

La CDAPH d'avril a examiné 1337 demandes concernant 518 personnes :

793 pour les adultes

407 pour les juniors

137 pour la PCH (adultes et juniors)

Les accords représentent 77 % des demandes (23 % de refus).

Accords ADULTES

Accords	Prestations	Total	%
Prestations	AAH L.821-1	36	
	AAH L.821-2	129	
	CPR	4	
	ACTP	1	
	Assurance Vieillesse Aidants (AVA)	2	
Total Prestations		172	25 %
Carte Mobilité Inclusion (CMI)	CMI Invalidité	47	
	CMI Priorité	76	
	CMI Stationnement	76	
Total CMI		199	28,9 %
Orientation professionnelle et emploi	RQTH	191	
	Emploi Accompagné	3	
	Centre Pré Orientation (CPO)	1	
	Centre Rééducation Prof. (CRP)	1	
Total Orientation professionnelle et emploi		196	28,5 %
Etablissements et Services Médico-Sociaux	ESAT	8	
	SMS SAVS	16	
	EMS Foyer Vie / Hébergement	5	
	EMS FAM	1	
	EMS MAS	2	
	Amendement Creton	1	
	Autres ESMS	3	
	PCPE	1	
	SMS SAMSAH	1	
Total ESMS		38	5,5 %
Prestation de Compensation Handicap (PCH)	PCH 1 Aide humaine	49	
	PCH 2 Aide technique	11	
	PCH 3 Aménagement logement	5	
	PCH 3 Aménagement véhicule	8	
	PCH 4 Charges spécifiques	7	
	PCH 4 Charges exceptionnelles	3	
Total PCH		83	12,1 %
Total général accords Adultes		688	100 %

Accords JUNIORS

Accords	Prestations	Total	%
Prestations	AEEH	106	
	AEEH Complément 1 à 6	31	
	Assurance Vieillesse Aidants (AVA)	4	
Total Prestations		141	38,5 %
Scolarité	Aide Humaine Individualisée	17	
	Aide Humaine Mutualisée	60	
	Enseignement ordinaire	2	
	Enseignement adapté	2	
	Unité Locale Inclusion Scolaire (ULIS)	28	
	Matériel pédagogique adapté	16	
	Unité d'Enseignement (UE)	2	
Total Scolarité		127	34,7 %
Carte Mobilité Inclusion (CMI)	CMI Invalidité	18	
	CMI Priorité	3	
	CMI Stationnement	14	
Total CMI		35	9,6 %
Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS)	Institut Médico-Educatif (IME)	15	
	DITEP	17	
	SESSAD	8	
	Autres ESMS	1	
Total ESMS		41	11,2 %
Orientation professionnelle et emploi	RQTH	6	
Total Orientation prof. et emploi		6	1,6 %
Prestation Compensation Handicap	PCH 1 Aide humaine	6	
	PCH 2 Aide technique	3	
	PCH 3 Aménag. Véhicule / transport	4	
	PCH 4 Charges spécifiques	2	
	PCH 4 Charges exceptionnelles	1	
Total PCH		16	4,4 %
Total général accords Juniors		366	100 %

Evolution du téléservice

Depuis le 1er avril, le **téléservice « mdphenligne.cnsa.fr »** est désormais interconnecté à notre logiciel métier. Jusqu'à présent il se limitait à un dépôt du dossier en ligne sans échanges entre la MDPH et l'utilisateur.

La dernière évolution offre un téléservice plus complet et plus accessible permettant de suivre en ligne votre demande et l'état d'avancement du dossier.

Ainsi, dans « mon dossier » de votre espace en ligne vous pouvez afficher les onglets :

- ➔ **Progression du dossier**, mentionnant les passages aux différents statuts : en attente, recevable, irrecevable, en cours d'évaluation, évalué, décidé.
- ➔ **Les demandes et les droits** : recensant l'ensemble des demandes et droits en cours de traitement
- ➔ **Documents envoyés à la MDPH** : ou on retrouve les documents transmis via le téléservice
- ➔ **Mes documents reçus** : que vous pouvez télécharger

Lors d'un changement de statut ou d'envoi d'un document, l'utilisateur reçoit une notification qu'il retrouve sur la page d'accueil de son compte dans la rubrique « Notifications ».

Le compte de l'utilisateur comporte un historique des demandes accessible en consultation tout comme les droits attribués et de leur date d'échéance.

Unité Régionale de Répit

Dans le cadre du plan des « 50 000 solutions », l'ARS Occitanie a fait le choix de financer des Unités Régionales de Répit (URR). **L'ADSEA 32** en partenariat avec l'association « **Nouvelles Rives** » ouvre une URR de 6 places pour des enfants des **département du Gers et des Hautes Pyrénées**. L'URR bénéficie d'une équipe pluridisciplinaire dédiée : un éducateur spécialisé, une AES (accompagnante éducative et sociale), un maître de maison, un surveillant de nuit ainsi que le renfort échéant des professionnels ressources de l'ADSEA.

A qui s'adresse une URR

Ce dispositif offre du répit pour les familles et les aidants, les enfants, adolescents et jeunes adultes de 8 à 20 ans présentant :

- des troubles du neuro-développement
- avec ou sans troubles associés

Le répit n'est pas une prise en charge d'urgence. Les enfants et jeunes adultes doivent être en capacité de participer à des activités collectives. L'URR s'adresse aux jeunes non accompagnés par un IME ou établissement médico-social. Ils peuvent être suivis par un SESSAD, un PCPE, en inclusion scolaire ou sans accompagnement.

Les objectifs d'une URR

- Soutenir et soulager la famille et/ou les aidants
- Avoir une vie sociale, accéder à des loisirs, des activités sportives etc...
- Soutenir le développement de la personnalité, la participation, la communication et la socialisation
- Avoir plus d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne
- Maintenir des soins

Faire une demande

La demande de séjour de répit se fait par la personne, sa famille ou des professionnels, auprès de l'URR ou de la MDPH. L'éducateur de l'URR organise ensuite une rencontre au domicile et construit avec le jeune et sa famille le projet de répit définissant la fréquence et les besoins d'accompagnements spécifiques. Une période d'immersion est proposée. Dès validation, un PPA (projet personnalisé d'accueil) est discuté et élaboré avec la famille et/ou le jeune.

L'accueil est réalisé principalement, les mercredis, pendant les vacances scolaires, les week-ends et jours fériés. On peut être accueilli : en journée, en nuitée ; ponctuellement ou régulièrement.

L'accueil en répit ne peut excéder 90 jours par an, ni 15 jours consécutifs.

L'URR est situé pour les bénéficiaires gersois dans les locaux de l'IME « La Convention » Auch.

Unité Régionale de Répit

20, chemin du Plan de Terraube

32000 AUCH

Du lundi au vendredi 9h-12h /13h-17h

da@adsea32.org / 05 62 07 52 75



Spectacle GEM Capacités

Comme chaque année le GEM Capacités d'Auch organise un spectacle de cirque, clown et théâtre avec la participation de ses adhérents. Il se déroule au :

Pop Circus

Rue du Général De Gaulle, 3200 AUCH

Le Lundi 15 juin à 17h30

L'évènement sera suivi d'un apéritif dinatoire.

L'entrée est à prix libre et servira à financer et pérenniser les activités du GEM.

Confirmez votre présence auprès du GEM 05 62 64 07 94 - capacités32@gmail.com

Ciné rencontre à Masseube

La Communauté de Communes Val de Gers et le Réseau Grandir Handi'férence de la CAF organisent une rencontre le **mardi 19 mai à 20h30 au cinéma de Masseube** autour du film **"Qui brille au combat"** coanimé par le référent handicap du secteur et APF France Handicap.